



CONGRÈS ACADÉMIQUE LES 7 ET 8 JUIN 2021 À TRAPPES



Les résistances d'aujourd'hui feront les victoires de demain...



**BULLETIN SPECIAL
CONGRÈS**

**RAPPORT D'ACTIVITÉ DU
SNEP-FSU 92**

**VOTEZ EN UTILISANT LE
MATERIEL DE VOTE !**

Audience Rectrice

Le SNEP-FSU Versailles a enfin eu une audience avec la Rectrice le 8 février dernier. Nous demandions à être entendus depuis sa prise de fonction en septembre 2019.

Il nous paraissait indispensable qu'elle entende les revendications spécifiques à l'EPS et au sport scolaire dans notre académie. La crise sanitaire et sécuritaire que nous subissons depuis un an maintenant rendait cette rencontre d'autant plus indispensable !

Nous avons mis en avant l'adaptabilité et le professionnalisme des professeurs d'EPS qui ont eu à cœur d'organiser leur activité pour garantir la continuité d'enseignement de qualité en assurant la sécurité de leurs élèves.

À un moment où la crise sanitaire a démontré la nécessité d'une pratique sportive et artistique régulière pour les élèves, les décisions gouvernementales sont difficilement compréhensibles... L'annonce de la fermeture des installations sportives intérieures en janvier a été un nouveau coup de massue ! La mise en place des 1/2 groupes avait pourtant permis un enseigne-

ment garantissant la sécurité de tous. Les AS avaient elles aussi réussi à s'adapter en limitant les brassages et en modifiant l'offre de formation même si l'arrêt total des rencontres et compétitions dès le mois de septembre a fortement compliqué le début d'année.

Les revendications du SNEP-FSU sont d'autant plus d'actualité en période de crise sanitaire :

- Sur le recrutement de professeurs d'EPS qui permettrait d'alléger les effectifs des classes
- Un travail approfondi sur les programmes EPS pour contrer la « désportivisation » et garantir une culture sportive et artistique pour tous.
- La construction et la rénovation des installations sportives en particulier les piscines
- Une attention particulière à porter sur les LP, un public déjà en souffrance et où tous les effets négatifs de la pandémie sont exponentiels (baisse des horaires EPS, AS en grosse difficulté, refonte des examens...).

Mélanie



Après plus de 30 années au SNEP-FSU Versailles, Patrick Mathieu va enfin commencer sa vie de château ! Jeune retraité de son état, nous rendons hommage à son parcours d'exception. Nous applaudissons la ferveur et le travail du militant : son engagement au niveau départemental et académique et son rayonnement au niveau national sur le secteur des équipements, l'EPS lui doit de belles victoires. On félicite le collègue dont la passion pour notre discipline est restée intacte. On admire le sportif de talent et ses prouesses footballistique à Montrouge (1992). On remercie chaleureusement l'ami pour sa loyauté durant toutes ces années. Toute l'équipe militante du SNEP-FSU Versailles lui souhaite un repos bien mérité ainsi qu'une excellente retraite !

CRUNSS

Le 9 février 2021, s'est déroulé le conseil régional de l'UNSS en visioconférence. Madame la rectrice, ne pouvant être présente, a transmis une capsule vidéo, diffusée en début de séance. Après quelques modifications, le compte rendu du CRUNSS 2020 a été approuvé et les nouveaux membres présentés.

Bilan 2019/2020 :

- Présentation mensuelle des rencontres réalisées ou non en fonction du contexte sanitaire et l'adaptation des pratiques proposées par la suite (défis, challenges, caravane santé etc.).
- Le bilan des licences dans l'académie est positif (+488), néanmoins la rentrée

2020/2021 présente une baisse des affiliations (-39% d'adhérents et 8% des AS non affiliées). Les licenciés (59% de garçons et 41% de filles) pratiquent en majorité des sports collectifs ce qui reste très problématique avec la pandémie.

• Le bilan financier, tout comme le budget prévisionnel sont assez flous puisque la subvention du conseil régional n'est toujours pas connue et que les rencontres inter-établissements sont encore interdites.

Enfin les perspectives 2021 sont les suivantes : caravane santé, PADSS, reprises des rencontres en mai ...

Des discussions autour d'une adaptation du contrat licence ont également eu lieu en mars.

Face à ce bilan, le SNEP-FSU a tenu à évoquer les AS n'ayant pu fonctionner augmentant les disparités et la sédentarité des jeunes et a demandé :

- La reprise urgente et la réouverture de toutes les installations sportives avec des effectifs allégés.
- La révision du contrat licence : de nombreuses AS se retrouvent en difficultés financières (baisse des adhésions).
- L'envoi d'une note de service à tous les CE pour libérer le mercredi après-midi, la majorité des lycées étant impactée avec la réforme.
- La création d'un 5^{ème} poste au SR.

Marjorie et Marc

Les résistances d'aujourd'hui feront les victoires de demain...

Depuis mars 2020, nous avons fait face aux contraintes et aux évolutions des protocoles sanitaires, souvent même du jour au lendemain. Conscients des enjeux pour nos élèves, nous avons modifié nos programmations, adapté nos modalités d'évaluation et avons su trouver à chaque fois des solutions pour que nos élèves ne soient pas pénalisés et continuent de pratiquer et d'apprendre. Découverte une fois encore dans les médias, l'annonce ministérielle du jeudi 14 janvier, de suspendre tous les cours d'EPS se déroulant dans des espaces clos, a suscité au sein de notre profession, incompréhension et désarroi, fatigue et colère. Encore une décision prise à rebours des bilans tirés de la période de confinement qui ont montré toute l'importance de la pratique physique pour la santé et le maintien du lien social, qui ne repose sur aucune étude pouvant faire la démonstration que les cours d'EPS peuvent être facteurs de contamination. Entre mépris d'une discipline jugée comme non essentielle et sacrifice de la jeunesse qu'on prive de temps d'apprentissage sportif, d'expression, de plaisir et de partage, cette décision en dit long sur les représentations qu'en hauts lieux on se fait de notre discipline... Une raison supplémentaire s'il en était de poursuivre dans l'action et la réflexion militante avec le SNEP-FSU, la défense et la promotion de l'EPS et du sport scolaire !

2021 : UNE ANNÉE DE CONGRÈS POUR LE SNEP-FSU !

Dans ce bulletin spécial congrès, nous rendons compte de notre activité depuis 2017 dans l'académie et pour chacun des 4 départements qui la composent. Les congrès départementaux et le congrès académique nous réuniront pour tirer les leçons de quatre années où dans ce contexte de transformation accélérée du service public d'éducation, l'action syndicale du SNEP-FSU n'a connu aucune pause. Ces temps collectifs de réflexion devraient nous permettre de proposer et porter des alternatives éducatives à ces orientations libérales qui affaiblissent l'École.

Entre...

- La réforme des lycées échafaudée sur la même logique économique que celle menée pour le collège en 2016, celle des programmes et de la certification « dénationalisée » de l'EPS au bac,
- La fin du paritarisme sur les mutations et les promotions des enseignants remettant en question le principe d'indépendance, d'égalité et de transparence face à l'administration,
- La bataille des postes où la stratégie gouvernementale du « plus d'élèves et moins de profs » détruit l'emploi et dégrade nos conditions d'enseignement (pour 8850 élèves supplémentaires prévus rentrée 2021 dans notre académie l'administration prévoit 8 suppressions de poste de professeurs d'EPS !),
- Les équipements à rénover et construire, etc.

SOMMAIRE

Brèves.....p 2

Edito.....p 3

Rapport d'activité et d'orientation

SNEP-FSU académique.....p 4-5

Bilan financier.....p 6

Votez !.....p 7

Rapport d'activité et d'orientation

du SNEP-FSU Hauts de Seine...p 8-9

Bilan financier.....p 10

Liste départementale UA.....p 11

Convocation congrès acad.....p 12

...les sujets de réflexions ne manqueront pas pour nourrir les propositions que notre académie ira porter au congrès national.

Pour ne plus subir au quotidien, militer aux côtés du SNEP-FSU en faveur d'une EPS plus forte et mieux reconnue, en soutien d'un sport scolaire plus accessible encore et mieux défendue, permet de garder l'espoir et la motivation nécessaires pour entrevoir l'avenir de la pratique physique à l'école avec plus de sérénité qu'à l'heure actuelle. Si les petits ruisseaux font les grandes rivières, l'engagement militant de chacun-e d'entre nous, aussi minime soit-il, fera assurément les grandes victoires de demain !



Eric

« Ne pas laisser faire ! Résister ! Proposer ! Encore et toujours ! L'histoire de l'EPS et du sport scolaire nous a appris que la profession rassemblée et engagée peut enrayer des décisions et des projets contestables pour imposer des propositions de progrès ».

Jean Fayemendy (2016)

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET D'ORIENT

Le contexte de ces dernières années a été fortement marqué par l'enchaînement de réformes et le vote de lois qui, présentées au no scolaire et les droits des personnels. Citons pour ce qui concerne L'ECOLE, la réforme des collèges complétée par la loi pour une é d'enseignement et des suppressions de postes. Pour l'EPS, les nouveaux programmes des collèges puis des lycées se caractérisan disciplines dont les notes comptent pour le DNB et pour le baccalauréat, les équipes EPS ont été chargées, dans l'urgence, de conco Au niveau des personnels, avec la Loi de la transformation de la fonction publique, ce sont la représentativité syndicale et les droits C'est dans cette situation d'attaques continues, à laquelle sont venues s'ajouter la pandémie et ses contraintes sanitaires, que le S responsables de l'EN et des collectivités territoriales.

DU CÔTÉ DU PEDAGOGUE

En 2017-2018, un colloque pédagogique à l'UFR d'Orsay a été organisé les 6 et 7 avril 2018 (une cinquantaine de collègues) : des tables rondes sur l'école et sur l'EPS, des ateliers de pratique (Rugby, Escalade, Cirque), une conférence sur la thématique de l'égalité filles-garçons et des débats sur l'actualité de notre discipline se sont enchaînés. Ce fut un temps riche et intéressant.

En 2018-2019, un congrès pédagogique sur les sports collectifs enseignés par les règles a été réalisé le 9 avril 2019 au lycée Lakanal à Sceaux. Une présentation théorique sur les variables réglementaires et des mises en pratique en Rugby, Hand-Ball et Volley-ball ont été mises en place.

En 2019-2020, des journées de l'EPS ont été programmées le 26 et 27 mars 2020. Le thème était : « Les sports collectifs » dans tous leurs états. Des informations, des débats et des ateliers de pratique étaient prévus mais ce stage a été malheureusement annulé à cause du confinement.

Le groupe péda du SNEP-FSU Versailles s'est donné comme objectif d'organiser au moins un temps fort académique par an pour réunir la profession autour des questions pédagogiques. Nous espérons pouvoir organiser le colloque pédagogique prévu en 2020 sur les sports collectifs (débats et ateliers de pratique).

CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ECOLES (CPGE)

Face à la situation très hétérogène de l'EPS en CPGE dans notre académie, le SNEP-FSU Versailles a créé et fait circuler une enquête en 2019 pour faire un état des lieux. Les 48 retours (sur les 87 établissements concernés) montrent un réel déficit d'heures allouées à l'EPS et donc un non respect des droits des élèves à pratiquer des APSA au sein de leur établissement.

Cette enquête a donné lieu, en octobre 2019, au congrès académique, et les collègues présents ont pu prendre connaissance des textes officiels existants, s'informer et construire un projet ciblé pour leur établissement. 6 heures EPS ont été gagnées depuis, pour les différents projets montés lors du congrès.

Une synthèse a été déposée au rectorat lors d'une audience auprès de Madame la Rectrice en décembre 2020.

Dans les prochaines années, le SNEP-FSU académique souhaite étoffer son enquête en augmentant le nombre de retour afin d'avoir un profil exact de la situation, soutenir les collègues porteurs de projet et continuer à interpeler la Rectrice afin que nos élèves puissent bénéficier de leurs droits de formation en EPS.

SPORT SCOLAIRE

Les 2 représentants du SNEP-FSU Versailles ont siégé (seul syndicat représentatif suite aux élections professionnelles) pendant ces 4 années au Conseil Régional de l'UNSS et entretenu des relations constructives avec les cadres de l'UNSS. Nous avons défendu le service public du sport scolaire du second degré, conforté par le décret du 07/05/2014 rétablissant le forfait de 3H dans le service de tous les enseignants d'EPS.

Après la reconnaissance statutaire de la coordination de district (2014), le SNEP-FSU Versailles a revendiqué le maintien à minima des 251 IMP attribuées par le rectorat chaque année pour l'indemnisation des coordonnateurs dans notre académie. Durant ces 4 dernières années, nous avons demandé (et nous continuerons à le faire) la création d'un 5^{ème} poste au Service Régional de l'UNSS. Nous avons alerté sur les risques impactés par la réforme des lycées dans l'animation du sport scolaire le mercredi après midi et sur le constat d'une baisse inéluctable du nombre de licenciés.

Le SNEP-FSU qui siège dans toutes les instances du niveau national au niveau départemental en tant que co administrateur de l'UNSS, continuera à porter haut et fort sa légitimité à intervenir pendant les réunions UNSS pour un fonctionnement démocratique dans l'intérêt de tous les acteurs du sport scolaire.



TATION DU SNEP-FSU ACADÉMIQUE

Le nom de la « modernisation » et de la « simplification » constituent de véritables attaques pour le service public, pour l'EPS, le sport ne école de la confiance dite « Loi Blanquer », celle des lycées et du baccalauréat. Elles se concrétisent par une baisse des moyens passant par l'abandon de contenus liés aux APSA et d'exigences nationales, ainsi que le dispositif 2S2C. L'EPS ne figure plus parmi les concours pour décrocher un bac EPS « maison » sur la base d'un cadre national aberrant.

Les droits des personnels qui sont bafoués. Cela aboutit à la suppression de la transparence pour les mutations et les promotions.

Le SNEP-FSU Versailles a continué à jouer son rôle en restant au contact avec la profession et en continuant à intervenir auprès des

EQUIPEMENTS / INSTALLATIONS SPORTIVES POUR LES LYCÉES, LES EREA ET LES LP

Les conditions d'enseignement sont très dépendantes de la « richesse » des communes en matière d'installations sportives (IS). De grandes inégalités subsistent. La crise sanitaire n'a fait qu'exacerber la pénurie d'équipements sportifs.

Le SNEP-FSU est intervenu, chaque année, au Conseil Inter Académique de l'Education Nationale (CIEN), afin que les besoins en crédits de fonctionnement et en constructions / rénovations des équipements sportifs soient pris en compte.

Il a informé les équipes EPS des décisions prises par la Région IDF. Il est intervenu auprès de la Vice Présidente en charge des lycées, lors de l'audience Région / FSU, ainsi que lors de l'audience spécifique Région / SNEP. Il a adressé un Carton rouge à la Région pour sa politique déficiente en matière d'EPS et de sport scolaire. Il en a informé les présidents.es des groupes politiques excepté le RN et les président.es des commissions Lycées et Sport et a publié un communiqué de presse.

Les avancées

- Annonce de la construction d'un gymnase intra-muros au lycée Santos Dumont à St Cloud « SNEP » 48,20 X 26, 30 avec la mutualisation pour les associations locales.
- Vote d'un volet Equipements sportifs intra-muros du plan d'urgence avec 15 opérations prévues pour l'académie de Versailles

Les blocages

Le GT annoncé depuis 3 ans et demi n'a pas été réuni. Stagnation des crédits EPS, baisse de l'enveloppe des crédits de location des IS. Peu d'opérations de constructions rénovations d'équipements sportifs.

Orientations pour les 3 prochaines années

Le SNEP questionnera les listes candidates aux élections régionales sur la politique qu'elles entendent mener en matière d'EPS, de sport scolaire et de construction rénovation d'installations sportives et de piscines. Il informera la profession des réponses qui lui seront parvenues

Il interviendra pour que les besoins des lycées soient évalués et que des mesures soient prises pour le volet fonctionnement (crédits budgets) et pour le volet investissement (constructions / rénovations d'installations sportives) avec un plan d'urgence et de rattrapage intégrant les IS intra-muros.

Le SNEP consultera et informera les équipes EPS, il mettra en place des réunions et des stages de formation syndicale « Equipements ».

ACTIVITÉ FÉDÉRALE FSU IDF

Le SNEP FSU a pris part aux débats et décisions propres à la FSU au sein du Conseil Fédéral Régional. Ceci afin de préparer avec les autres syndicats (SNES, SNUEP, SNUIPP...) les interventions pour les porter dans les instances (CIAEN) et lors des audiences. Ce travail inter-syndical a débouché également sur l'organisation et l'animation de manifestations et/ou de rassemblements pour combattre les projets des réformes.

Ce travail et ces actions sont indispensables pour peser dans le rapport de force et pour agir sur tous les types de dossiers qu'ils soient spécifiques à l'EPS et à l'Ecole ou de portée plus large (retraite, salaires, droits des personnels...).

DU PARITARISME À LA DÉFIANCE

Avant et après le 6 août 2019

Ces 4 ans ont vu la disparition du paritarisme pour les opérations concernant la carrière des enseignants d'EPS, mobilité et promotion. Les mouvements avant 2020 ont fait l'objet d'un contrôle paritaire permettant de corriger 340 barèmes inter pour 1500 demandeurs à Versailles et 240 corrections des barèmes intra suivies de 60 améliorations d'affectations.

La promesse d'un accompagnement personnalisé et d'une totale transparence a été mise à mal par la réalité, parfois au mépris des règles écrites dans le BO. Depuis toujours, le contrôle scrupuleux des commissaires paritaires avait permis d'éviter ou de faire corriger les erreurs.

Pour les demandes de congés de formation, 264 mois de congés supplémentaires ont été arrachés par le SNEP et la FSU.

Ces améliorations ne pourront plus se faire tant que nous ne reviendrons pas à un contrôle paritaire. En attendant nous continuerons d'accompagner et de conseiller l'ensemble des collègues

Congrès SNEP-FSU académique

PROMOTIONS, LES ANNÉES PPCR

Depuis 4 ans, les promotions se font sur les bases fixées par PPCR. Ce système plus juste pour la profession, ne répond pas complètement à nos revendications. Alors que la phase d'évaluation doit seulement poser des avis. La Rectrice a trop souvent émis des avis finaux incohérents, générant incompréhension et souffrance. Les opérations de promotion doivent s'appuyer sur la valeur professionnelle et sur le besoin de ne pas bloquer le dernier grade (Classe Exceptionnelle). Le résultat à Versailles, c'est plus de 150 places perdues à la Classe Exceptionnelle. Sur cette période, les élus (seuls à siéger) du SNEP-FSU ont siégé dans les CAPA de contestation des avis finaux des rendez-vous de carrière, de changement accéléré d'échelon, d'accès à la Hors Classe et à la Classe Exceptionnelle. Nous avons à chaque fois vérifié les projets et fait des propositions d'amélioration allant dans le sens de l'intérêt général dont une partie a pu profiter aux collègues.

LES INSTANCES ACADÉMIQUES

Le SNEP-FSU Versailles est représenté dans la délégation majoritaire de la FSU pour le Comité Technique Académique (CTA) / le Comité Hygiène Sécurité et Condition de Travail Académique (CHSCTA) / la Commission Académique d'Action Sociale (CAAS). Le CTA étudie les projets de répartition des moyens mais également la carte des formations, le CHSCTA est spécialisée dans l'examen des questions relatives à la santé physique et mentale, à la sécurité et aux conditions de travail des agents et le CAAS est une instance chargée d'améliorer les conditions de vie des agents publics et de leurs familles. Dans ces trois instances le SNEP-FSU Versailles a participé au travail sur l'ensemble des dossiers avec la délégation FSU qui portait à chaque fois des revendications et des propositions. Les questions spécifiques à l'EPS et le sport scolaire y ont été portées et défendues.

4 ANS D'AUDIENCES

Le SNEP-FSU Versailles a été reçu en audience à plusieurs reprises auprès des Recteurs et Rectrices afin de pouvoir porter les nombreuses interrogations de la profession et défendre des dossiers spécifiques en lien avec nos mandats :

- Janvier 2017 avec le Secrétaire Général (SG) pour le suivi des dossiers présentés au Recteur Fillatre en 2016.
- Juillet 2019 avec le SG (nouvelle Rectrice) et novembre 2020 avec le nouveau SG.
- Février 2021, le SNEP-FSU Versailles est reçu par la Rectrice et son SG, peu de temps après avoir été invité par le corps d'inspection à échanger sur la crise sanitaire.

Les dossiers portés sur cette période ont été ceux, des installations sportives, du sport scolaire, de la situation de l'EPS, des TZR, des contractuels, des stagiaires, de la formation continue, du pack EPS, de la mise à niveau en secourisme, des pressions de l'administration, de la crise sanitaire, des référents EPI...

BILAN FINANCIER

Le financement du SNEP-FSU ne vient que des cotisations des adhérents. Sur chacune d'elle, l'académie reçoit 41,25€ (25€ pour l'académie et 16,25 € pour le département).

Au cours de ces quatre années, nous avons participé avec le SNES et le SNUIPP à l'acquisition des locaux de Trappes.

L'année 2020, marquée par une baisse des dépenses due à la covid, aura permis de financer les travaux de rénovation des locaux.

A noter, l'arrivée depuis septembre 2020 d'un nouveau trésorier académique, Philippe Lefevre.

TRESORERIE ACADEMIQUE	2017	2018	2019	2020
Solde année précédente	5 953,96 €	4 823,84 €	2 865,71 €	2 934,62 €
Dépenses				
Achat travaux locaux Acad	2579,81	15 840,00 €		4 642,11 €
Bulletins (master, photocopie, affranchissement)	10 808,00 €	10 847,79 €	12 495,41 €	7 913,87 €
Loyer et fonctionnement des locaux FSU	823,79 €	1 830,71 €	933,04 €	342,19 €
Téléphone, internet, sms, abonnement	740,00 €	696,18 €	319,45 €	501,55 €
Frais professionnels	3 913,93 €	4 985,76 €	5 282,13 €	1 405,82 €
Frais réception (stage,réunion,convivialité...)	2 341,66 €	2 716,57 €	602,67 €	406,91 €
Frais bancaires	307,23 €	204,86 €	200,59 €	185,66 €
Actions syndicales	575,20 €	1 010,12 €	796,70 €	456,59 €
Fournitures de bureau, matériel informatique...	515,50 €	1 236,14 €	301,10 €	804,34 €
Total Dépenses	22 605,12 €	39 368,13 €	20 931,09 €	16 659,04 €
Recettes				
Parts académiques de cotisations du 78	5 825,00 €	6 375,00 €	5 975,00 €	5 400,00 €
Parts académiques de cotisations du 91	5 575,00 €	5 175,00 €	5 400,00 €	4 775,00 €
Parts académiques de cotisations du 92	5 450,00 €	5 425,00 €	5 450,00 €	5 175,00 €
Parts académiques de cotisations du 95	4 625,00 €	4 475,00 €	4 175,00 €	3 900,00 €
Participation des départements		15 000,00 €		
Subvention FSU		960,00 €		
Total Recettes	21 475,00 €	37 410,00 €	21 000,00 €	19 250,00 €
SOLDE	4 823,84 €	2 865,71 €	2 934,62 €	5 525,58 €

VOTEZ !

Le congrès national du SNEP se tiendra statutairement en 2021, du 29 novembre au 3 décembre. La période d'élections syndicales qui s'ouvre verra le renouvellement de l'ensemble des responsables du SNEP-FSU tant au niveau départemental, académique que national. C'est donc un moment fort de la vie du syndicat. Par l'expression de son vote, chaque syndiqué(e) assume sa responsabilité dans le fonctionnement démocratique du syndicat. Ces élections doivent être l'occasion d'un renforcement de notre force militante, d'un approfondissement de notre réflexion sur les revendications de notre profession.

TROIS SCRUTINS GROUPÉS

- Le scrutin départemental dont l'élection du bureau départemental (S2).
- Le scrutin académique dont l'élection du bureau académique (S3).
- Le scrutin national : rapports d'activité et financier nationaux, élection du bureau national, élu au scrutin de liste proportionnel.

QUI VOTE ?

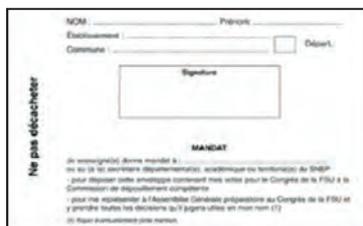
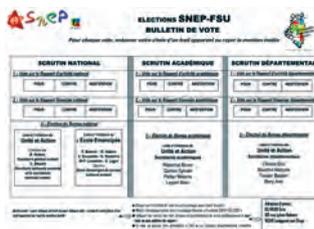
Tous les collègues syndiqués au titre de l'année scolaire 2020/2021 au jour du congrès académique chargé du dépouillement. Vous trouverez en page 12 une convocation du secrétaire académique du SNEP-FSU pour participer au congrès académique qui aura lieu à Trappes le 7 et 8 juin 2021. Ce congrès permettra de débattre collectivement des enjeux actuels sur le terrain de l'école, de la discipline et du sport scolaire et de construire ensemble notre plateforme revendicative.

QUAND VOTER ?

- Dès maintenant, en envoyant votre vote à l'adresse indiquée dans le bulletin de vote et en utilisant les deux enveloppes.
- En participant au congrès départemental et académique
- En remettant votre vote à un collègue participant à la commission de dépouillement des votes.

COMMENT VOTER ?

Vous avez tout le matériel : les bulletins de vote et enveloppes sont joints à ce bulletin par les 4 sections du SNEP-FSU départemental de l'académie. Votez, dès réception de ce matériel !



LISTE ACADÉMIQUE PRÉSENTÉE À L'INITIATIVE D'UNITÉ ET ACTION

Bruno Maréchal
secrétaire académique
secteur corpo

Sylvain Quirion
secteur équipement / Budget

Severine Bertrand, Gilles Malet
secteur pédagogie

Axel Bony
secteur stagiaires

Marc Legein
secteur communication

Philippe Lefèvre
Trésorier académique

Jean Fayemendy, Patrick Mathieu
Retraités

Jérôme Lecam, Mélanie Peltier, Thomas Baillon
secrétaires départementaux du 78

Marjorie Bounhol, Eric Olivero, Bastien Tessier
secrétaires départementaux du 91

Christel Giroud et Jocelyn Beurier
secrétaires départementaux du 92

Christopher Vettori et Cédric Mary
secrétaires départementaux du 95

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET D'ORIENTATIONS

Le SNEP-FSU départemental est un maillon nécessaire pour associer la profession à l'activité syndicale locale, accompagner les collègues. Les Hauts-De-Seine, c'est 100 collèges (dont Ecole Euro et Opéra), 53 lycées, 4 EREA, l'UFRSTAPS et le SUAPS de Nanterre pour l'ensemble du bureau du SNEP-FSU-92 ! Mais le manque de militants rend particulièrement compliquée la répartition des dossiers (Emploi, Budget, Soutien des interventions). Nous sommes toujours en recherche de forces nouvelles pour porter des revendications ambitieuses pour notre département ainsi que les objectifs visés pour les trois ans à venir.

4 AXES ONT CARACTÉRISÉ L'ACTIVITÉ DU SNEP-FSU-92

1. Informer et échanger avec les collègues en étant le plus possible en contact direct
2. Intervenir dans les instances sur la base des revendications du SNEP FSU et interpeller les responsables de l'EN et les décideurs (collectivités territoriales)
3. Rendre compte à la profession des interventions
4. Organiser les actions revendicatives.

COMMUNICATION ET FONCTIONNEMENT DU SNEP-FSU-92

Les membres du bureau se réunissent régulièrement en présence dans les locaux du SNEP-FSU à Nanterre ou en visio-conférence pour échanger sur les différents dossiers et l'activité syndicale à mener. Nous avons l'ambition d'élargir notre collectif et d'établir un réseau de correspondants d'établissement (S1) pour faire le lien avec le SNEP. Mais nous nous sommes heurtés à un turn over important sur le 92 ainsi qu'à la difficulté de trouver des militants pour rayonner sur l'ensemble du département.

Notre présence à la réunion des secrétaires d'AS en septembre nous permet de récolter un nombre important d'enquêtes et oriente une part importante de notre activité syndicale. Fort de ce constat, nous avons souhaité valoriser les contacts directs avec les collègues :

- Davantage d'appels directs ou l'envoi de sms
- Réalisation de conseils syndicaux sur Malakoff et Colombes pour aller à la rencontre des collègues.

Le reste de la communication auprès de la profession est assurée par le site départemental et une lettre d'information par mel qui s'est développée mais reste limitée (généralement 40% d'ouverture).

ORIENTATIONS POUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

Créer un réseau de correspondants au niveau des districts pour garantir le lien ainsi que la qualité des échanges auprès des collègues. Délocaliser nos bureaux départementaux pour plus de convivialité et pour échanger plus facilement avec les collègues.

SPORT SCOLAIRE

Le SNEP-FSU-92 intervient lors des réunions des secrétaires d'AS de rentrée ainsi qu'à la journée bilan de fin d'année pour se présenter et donner la position du SNEP et défendre la situation du sport scolaire.

Le SNEP-FSU-92, en tant que syndicat majoritaire et coadministrateur de l'UNSS porte également la voix de la profession lors des Conseils Départementaux de l'UNSS (CDUNSS) qui regroupent tous les acteurs Territoriaux et Education Nationale du sport scolaire :

⇒ Déclaration liminaire faisant état des points positifs et négatifs du moment (libération du mercredi après-midi, refus du dispositif 2S2C, perte des points au bac pour le podium aux championnats de France ou le niveau national des jeunes Officiels Arbitre, statut des JO joueurs ...)

⇒ Présentation et/ou soutien de motions votées afin que le CDUNSS se positionne sur des points précis comme le refus de l'augmentation de 10% du prix de la licence.

Notre activité syndicale a su s'améliorer sur plusieurs aspects :

⇒ Préparation des CDUNSS avec les élu(e)s des AS et les cadres de l'UNSS (en visioconférence) afin de travailler ensemble et mieux cibler les interventions de chacun(e).

⇒ Echanges réguliers avec les cadres de l'UNSS pour réagir rapidement sur le terrain (défendre les forfaits, les installations sportives, intervenir auprès des IPR, la DASEN etc...)

⇒ Être source de propositions pédagogiques ou d'outils pour promouvoir le sport scolaire.

ORIENTATIONS POUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

Maintenir notre présence là où elle fonctionne. Défendre le droit au sport scolaire, en particulier dans les lycées où le mercredi après-midi est menacé. Étendre nos interventions aux districts. Poursuivre le travail engagé avec les élu(e)s des AS et les cadres de l'UNSS pour améliorer la cohérence et la pertinence de nos interventions aux CDUNSS.

ACTIVATION DU SNEP-FSU HAUTS DE SEINE

collègues dans les moments difficiles ou les étapes décisives de leur carrière (mutation, carrière, recours).
l'enseignement supérieur, plus de 700 profs, plus de 200 syndiqués chaque année et 3 militants déchargés (7h partagées) au sein du
et, Sport Scolaire, Equipements, Mutations...), la présence au sein des instances (CHS, CTSD, CDEN, CDUNSS...) ainsi que l'expertise
re métier. Ce rapport d'activité et d'orientation vous présente les actions qui ont été menées dans notre département de 2017 à 2020,



CLASSE PREPARATOIRE AUX GRANDES ECOLES

100% de retours obtenus dans le 92 sur l'enquête départementale visant à faire l'état des lieux de l'EPS en CPGE. Le bilan, envoyé au rectorat, doit encore être suivi d'une demande d'audience. Le SNEP-FSU assure l'aide et le suivi auprès des collègues pour constituer un projet EPS en CPGE. Il y a eu une journée de stage CPGE et un progrès dans deux lycées (Lyc Lakanal à Sceaux et Lyc Descartes à Antony).

ORIENTATIONS POUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

Suivre l'évolution de la situation en classe prépa (enquête de rentrée) et soutenir les actions locales pour développer l'EPS en CPGE.

POSTES EN DANGER !

Une résistance face à la précarité : 9 postes supprimés pour 245 HSA en plus (Heures supplémentaires) sur les 4 dernières années. MAIS 2 postes sauvés chaque année grâce à l'activité du SNEP-FSU-92.

Pour la rentrée 2021 : 2 postes supprimés au lieu de 4 grâce à l'intervention du SNEP-FSU-92. Mais la tendance demeure : 913 HSA soit +98 HSA pour 1278 élèves en plus par rapport à l'année 2020...

Nous intervenons auprès de la Direction Académique lors des Comités Techniques Spéciaux Départementaux (CTSD), dans lesquels sont présentés les prévisions et les bilans de rentrée, mais aussi la préparation de la DHG, point particulièrement important étant donné qu'il induit les suppressions et créations de postes. Cette action en liaison avec les collègues permet que plusieurs postes EPS soient ainsi sauvés et créés tous les ans et que les forfaits AS soient bien attribués.

Nous accompagnons et appuyons les collègues dans leurs initiatives : courriers, audiences, heures d'info, motions portées en Conseil d'Administration (CA).

Néanmoins la récolte de données précises ne peut s'effectuer que par un contact direct auprès des établissements. Ce travail nécessiterait la participation active d'un plus grand nombre de militants pour recenser les besoins. La diffusion sur le site départemental et par mail des dotations (DGH) en janvier ainsi que les enquêtes en ligne ne sont pas suffisantes.

ORIENTATIONS POUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

Développer la bataille des postes, du forfait AS pour tous les enseignants, l'obtention des IMP (coordination) et le refus des HSA en renforçant la proximité auprès des établissements (nécessité de créer des correspondants au niveau local) pour la récolte de données précises et militer localement pour une EPS de qualité.

Une prouesse départementale et académique : Meilleure visibilité pour formuler les vœux. Malgré l'attaque frontale du gouvernement contre les commissaires paritaires en matière de mutation, le bureau du SNEP-FSU a permis de recenser et de communiquer aux collègues entrant sur notre académie plus de 100 postes parus au mouvement mais non diffusés sur SIAM l'an dernier. Cela a pu faciliter la formulation des vœux intra pour plusieurs collègues.

BUDGETS ET CREDITS EPS POUR LES COLLÈGES

Le SNEP-FSU-92 fait partie de la délégation FSU qui siège en Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN), instance qui présente les budgets des collèges. Les budgets, construits à partir de taux par élève, demeurent globalisés depuis la Réforme du cadre budgétaire et comptable (RCBC) de 2013.

Nous y déplorons l'absence d'informations relative à l'EPS dans les documents présentés, ainsi que le refus de tenir compte des spécificités de cette discipline. Le SNEP-FSU-92 est intervenu pour :

- Que les crédits de location d'installations sportives (gymnases, stades) soient alloués en fonction des besoins,
- L'obtention de crédits de transport
- Que l'enseignement de la natation fasse l'objet d'une attention particulière pour la location des bassins et le transport
- Qu'une ligne indicative spécifique EPS et/ou qu'un pack-matériel EPS soit créé en fonction des APSA pratiquées et que des dotations pour le renouvellement du gros matériel soit proposées.
- Que pour les sections sportives, des dotations spécifiques soient allouées en fonction de leurs besoins, alors que rien n'est prévu actuellement.

ORIENTATIONS POUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

Obtenir plus de transparence de la part du Conseil Départemental pour que figure dans les documents du CDEN des éléments relatifs aux crédits de location et de transport.

Intervenir pour, que les crédits de location, de transport soient alloués sur la base des besoins, et pour le développement de l'enseignement de la natation.

Obtenir des préconisations pour les crédits EPS ainsi que des dotations pour les sections sportives comme cela existe dans les autres départements de l'académie.

SNEP 92	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
A - RECETTES				
Cotisation syndicale SNEP	37522,69	38587,05	39403,55	36650,35
Solde sur année précédente	5421,82	4538,14	4653,40	5337,04
Total Recettes	42944,51	43125,19	44056,95	41987,39
B - DEPENSES				
Frais Généraux				
Bulletins (master, photocopie, affranchissement)	763,50	406,25	212,50	
Loyer	800,00	800,00	800,00	600,00
Téléphone, internet	393,92	537,62	497,06	652,97
Frais professionnels	1011,70	605,90	945,44	390,40
Frais réception	632,82	453,45	505,71	
Frais bancaire				
Matériel, équipement				
fournitures de bureau, matériel info...	232,99	967,6	536,98	491,19
Participation syndicale				
Part Acad	5425	5425	5450	5175
Part nationale	29146,44	29275,97	29772,22	26982,08
Actions, dons				300,00
Total Dépenses	38406,37	38471,79	38719,91	34591,64
SOLDE	4538,14	4653,40	5337,04	7395,75

STAGES ET FORMATIONS SYNDICALES

Chaque année, le SNEP-FSU organise :

- Un stage Agir Budgets / Crédits / Natation associés à la question des équipements.
- Un stage Agir DHG et interventions en CA.
- Un stage de bureau une année sur deux pour réorganiser notre activité syndicale et former les nouveaux militants.
- Un stage sécurité des élèves et responsabilité des enseignants a été réalisé il y a 3 ans.

Si la formation syndicale est le lieu privilégié pour échanger avec les collègues, elle n'a pas été très investie depuis l'an dernier malgré les retours positifs exprimés des stagiaires.

ORIENTATIONS POUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

Mutualiser nos stages avec les départements voisins (95, 78) lorsque la localisation le permet et avec le SNEP-FSU sur les aspects partagés du métier.

Prendre davantage en compte les besoins locaux dans les contenus des stages.

Varié les lieux d'implantation des formations.

BILAN FINANCIER

Le SNEP-FSU-92 a fortement réduit ses impressions (flyer, bulletins, enquêtes...) ces dernières années. Les frais globaux de déplacements, d'organisation des stages et des bureaux départementaux sont quasi inexistantes avec la crise sanitaire. Tous ces éléments expliquent le solde créditeur. Cela garantit la pérennité de notre fonctionnement pour les années à venir.

EQUIPEMENTS ET CONDITIONS DE TRAVAIL (CHS-CT92)

Les conditions d'enseignement sont très dépendantes de la « richesse » des communes en matière d'installations sportives. De grandes inégalités subsistent en fonction des communes. La crise sanitaire n'a fait qu'exacerber la pénurie d'équipements sportifs sur notre département.

Concernant les équipements, une avancée majeure suite à notre activité syndicale : Après étude des enquêtes de rentrée, visite dans les établissements et recueil des besoins, le SNEP-FSU-92 est intervenu, sur la base de ses référentiels, pour accompagner et appuyer les demandes de projets. En outre, nous avons souligné la nécessité d'un plan de (re)construction d'installations sportives et de piscines pour en garantir l'accès. Ces demandes ont été portées en CDEN puis en audience auprès de la vice-présidente du CD Nathalie Leandri et ont permis au SNEP-FSU-92 la création d'un groupe de travail (GT) sur la question des équipements sportifs. Deux GT ont ainsi été réalisés en 2020. Plusieurs projets de reconstruction de collège seront accompagnés de la réalisation d'un gymnase et d'une salle annexe. Nous sommes en attente de la réponse du CD 92 pour que les dimensions des salles passent à 44m x 24m (au lieu de 44x22) et à 250 m2.

En complément, dans le cadre du comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail (CHS-CT) avec les autres syndicats de la FSU, des visites d'établissements et des équipements sportifs ont été réalisées (Clg Paparemborde Colombes, clg La Malmaison et H Dunant à Reuil Malmaison. Elles ont abouti à la rédaction de préconisations qui ont été transmises aux collectivités territoriales pour que des travaux soient réalisés. Le SNEP-FSU-92 est intervenu auprès de la DASEN pour que des moyens soient alloués afin que le protocole sanitaire puisse être respecté et l'AS assurée. Nous avons demandé la réouverture des installations couvertes ainsi que des demi-groupes pour l'EPS.

ORIENTATIONS POUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

Nous souhaitons poursuivre le travail engagé sur le GT afin de faire évoluer le référentiel des constructions et récolter le maximum d'informations issues du terrain sur la réalité des conditions d'enseignement : Faire l'état des lieux des constructions / réhabilitations déjà effectuées pour traduire et défendre, lors des instances et auprès des décideurs, les besoins en construction / rénovation d'installations sportives.

Mettre en place des réunions ou des stages pour aider les équipes EPS, à la rédaction des projets et dans le suivi des constructions /rénovations en cours.

Interpeller les listes candidates aux élections départementales pour quelles fassent part de la politique qu'elles entendent mener en matière d'EPS, de sport scolaire et de construction/rénovation d'installations sportives et de piscine.

Le SNEP-FSU-92 informera la profession des réponses qui lui seront parvenues.

LISTE DÉPARTEMENTALE PRÉSENTÉE À L'INITIATIVE D'UNITÉ ET ACTION

Jocelyn BEURIER
co-secrétaire départemental CDEN
Clg JB Clément Colombes

Christel GIROUD
co-secrétaire départemental GT/CTSD
Lyc G. Eiffel Reuil Malmaison

Gilles MALET
co-secrétaire départemental CDUNSS
Cité Scol Lakanal Sceaux

Isabelle ALEXANDRE
CDUNSS
Clg Malmaison Reuil Malmaison

Vincent GUILLERME
Clg E. Vaillant Gennevilliers

Bruno FERRONI
Clg E. Vaillant Gennevilliers

Vinciane PELEGRINO
Clg M. Genevoix Montrouge

Sylvain CANITROT
Clg L. Bleriot Levallois Perret

Delphine NAUDIN
Clg M. Pagnol Reuil Malmaison

Victor BIERRY
Clg P. Bert Malakoff

Fanny SAVOURNIN
LP A. France Colombes

Patrick MATHIEU
Retraité

CONGRES DEPARTEMENTAL

Mardi 13 Avril 2021 (date susceptible d'être modifiée)
En visio conférence de 9h à 16h30

Dans le cadre de la préparation du congrès national du SNEP-FSU qui aura lieu du 29 novembre au 3 décembre, nous vous proposons de débattre ensemble sur : Quelle EPS de demain ? Dans un contexte multi-crisis de quelle EPS nos élèves ont-ils besoin ? Dans les textes, la rupture opérée en 2016 en collège a été poursuivie en lycée et LP. Quelles orientations visent ces textes ? Quelles incidences entraînent-elles au sein de la profession ? Quels besoins en terme d'installations sportives ? Comment porter nos revendications ?

DEMANDE D'AUTORISATION SPECIALE D'ABSENCE

Nom - Prénom

Etablissement ou service

A

Madame la Rectrice de l'académie de VERSAILLES

s/c de
Madame la ... / Monsieur le ... (1)

Madame la Rectrice,

J'ai l'honneur de solliciter une autorisation spéciale d'absence afin de participer au Congrès académique électif du SNEP-FSU Versailles qui aura lieu :

**Lundi 7 et Mardi 8 Juin 2021
De 9h30 à 16h30 (accueil à partir de 9h)
Salle Jean-Baptiste Clément
4 Rue des Anciens Combattants 78190 Trappes**

Vous trouverez ci-dessous la convocation que m'a adressée le secrétaire académique du SNEP-FSU Versailles

Date et signature

(1) Préciser « Proviseur du Lycée » ou « Principal du Collège »

CONVOCATION CONGRES ACADEMIQUE SNEP-FSU VERSAILLES

Conformément à l'article 13 du décret n° 82-447 du 28 mai 1982 modifié, les autorisations spéciales d'absence sont obtenues de plein droit et doivent être déposées (accompagnées de la convocation) auprès du chef de service ou d'établissement au moins trois jours à l'avance.

Cher(e) collègue,

Conformément aux statuts du syndicat, tu es prié(e) d'assister aux travaux du Congrès Académique électif du SNEP-FSU Versailles qui aura lieu le lundi 7 et mardi 8 juin 2021 de 9h à 17h dans la salle Jean-Baptiste Clément, 4 rue des Anciens Combattants 78190 Trappes.

Ordre du jour :

- Les questions éducatives (programmes, référentiels bac, sport scolaire)
- La question des personnels (carrières, promotions, mutations)
- Syndicalisation

Bien cordialement,

**Pour le secrétariat académique,
Bruno Maréchal**
4 rue Jean Jaurès - 78190 TRAPPES
s3-versailles@snepfusu.net

Cette convocation doit être remise au chef d'établissement ou de service